

*Initiatives ministérielles*

pour cette année et de 3 p. 100 d'augmentation pour l'année suivante.

Le gouvernement, par ses négociateurs, proposait le paiement d'un montant forfaitaire de 500 \$ au 35 200 employés, embauchés pour une période indéterminée, gagnant moins de 27 000 \$ par année. Il faut noter qu'une offre antérieure qui prévoyait un paiement pour les employés gagnant moins de 25 000 \$ n'aurait profité qu'à 14 000 fonctionnaires. Donc, il y avait une amélioration considérable sur cette partie des offres.

Les offres prévoyaient aussi une garantie d'emploi aux employés ayant perdu leur emploi en raison de mesures de sous-traitance ou de privatisation, avantage unique ici concédé aux employés de la Fonction publique, membres de l'Alliance. On ne retrouve, dans aucune convention collective dans le secteur privé au Canada, monsieur le Président, un tel avantage. C'est un avantage marqué.

On offre aussi une garantie d'offres raisonnables d'emploi pour tous les autres employés touchés par les modifications de l'effectif. On proposait aussi l'amélioration d'avantages sociaux, y compris le régime dentaire, l'assurance-maladie, l'assurance-invalidité, les congés annuels, les indemnités de quart, les services de garde d'enfants et les allocations de repas, beaucoup de conditions encore, monsieur le Président, que les citoyens canadiens ont de la misère à accepter, ont de la misère à saisir puisque de tels avantages n'existent à peu près pas dans le secteur privé.

Évidemment, on prévoit des mesures d'équité salariale, comme je l'ai dit tout à l'heure, à ma collègue de New Westminster—Burnaby, totalisant 81 millions de dollars. Alors, suite au dépôt de ces offres, le président de l'Alliance a quitté la table des négociations sans même répondre à cette offre. Il a plutôt décidé de faire connaître la réponse de son syndicat par l'entremise des médias et d'ordonner la reprise de la grève.

Normalement, monsieur le Président, en processus de négociations de travail, lorsque la partie patronale fait une offre qui touche ou qui améliore des conditions ou des propositions antérieures, il est tout à fait normal, il est de bon aloi, de bonne procédure, que la partie syndicale fasse l'étude de ces offres et revienne à la partie patronale avec les commentaires qui s'imposent, soit en acceptant certaines parties des offres, en rejetant certaines autres, mais en poursuivant le processus de négociations.

Ce qui est anormal ici et ce qu'il faut déplorer aussi, monsieur le Président, c'est que les négociateurs de l'Alliance se sont retirés de la table de négociation, n'ont pas présenté ces offres à leurs membres et ils ont décidé de reprendre la grève.

Monsieur le Président, il est primordial que le gouvernement poursuive ses efforts de réduction des dépenses publiques et du déficit national, les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent plus accepter d'augmentations de taxes. La politique salariale énoncée dans le dernier Budget fait partie intégrale et représente un élément important dans la poursuite de ces objectifs du gouvernement du Canada.

L'Alliance aurait dû réaliser l'importance que revêt, pour la nation, l'atteinte de ces objectifs. Le gouvernement n'avait pas et n'a pas d'autres choix que de demander à tous ses partenaires un effort dans la réduction du déficit et dans la reprise de la prospérité du pays. L'Alliance des employés de la Fonction publique ne veut pas participer, de toute évidence, à cet effort déjà accepté par de nombreux groupes d'employés d'autres juridictions.

L'Alliance a plutôt choisi de s'attaquer aux objectifs du gouvernement et évidemment, de déclencher la grève pour une deuxième fois. Même s'il s'agit, monsieur le Président, d'une grève légale, l'Alliance a outrepassé ses droits en bloquant l'accès aux employés affectés aux services essentiels. Par ces gestes, l'Alliance a causé des préjudices graves à d'importants groupes de citoyens et de citoyennes en les privant des services nécessaires à leur sécurité et à leur bien-être. Elle a causé des torts irréparables à des secteurs vitaux de l'économie du pays.

• (1150)

Monsieur le Président, cette grève n'est pas une grève économique, mais c'est une grève politique et ces mots viennent de la bouche même du président de l'Alliance. Prenons-en pour preuve les déclarations qu'il a faites devant le Parlement du Canada il y a quelques jours, et aussi du discours au cours duquel il a mentionné que le gouvernement devait être défait.

J'aurais cru, monsieur le Président, que l'Alliance faisait cette grève dans l'intérêt des membres du syndicat. À mon avis, les dirigeants de l'Alliance auraient dû écouter leurs membres et orienter leurs efforts à travers la négociation vers l'atteinte de meilleures conditions de travail en attendant que les finances du pays permettent au gouvernement de consentir de meilleures conditions salariales à ses employés.

En procédant de cette façon, les dirigeants de l'Alliance auraient contribué à l'assainissement des finances du pays. Ils auraient supporté les efforts de reprise de l'économie entrepris par le gouvernement et le secteur privé, et ils auraient, à mon avis, travaillé réellement dans l'intérêt à long terme de tous ces membres.

Le gouvernement de son côté propose une politique salariale qui permettra de conserver tous les emplois des membres de l'Alliance. Voilà je crois une politique raisonnable qui confirme l'intention du gouvernement de consentir à ses employés les meilleures conditions de